

MUNICIPALITE DE LA NEUEVILLE

Séance du Conseil général du 12 juin 2024

8. Position CM et décision CG sur la motion PSN (H. Wingo) « Transformation progressive de nos places de jeux en lieux de rencontre intergénérationnels et amélioration de leur équipement » (C. Ferrier/D. Bloch)

Introduction

Dans sa motion déposée le 18 mars 2024, le Parti socialiste demande au Conseil municipal de transformer progressivement les diverses places de jeux communales en lieux de rencontre intergénérationnels et d'améliorer l'équipement de ces places.

Le Parti socialiste relève que les installations actuellement présentes sur les places manquent d'inclusion, d'écologie et de sécurité.

Pour ces raisons, elle propose d'étudier une stratégie de remplacement progressif de nos aires de jeux classiques par des espaces de rencontre intergénérationnels, l'installation d'ombrages (voiles, pergolas) et la mise en place de conteneurs pour ranger les jeux de bac à sable.

Développement

Plusieurs communes ont développé des espaces de jeux et de rencontre multigénérationnels qui sont fréquentés par toutes les classes d'âges, notamment en complément de l'offre des places de jeux conventionnels par des éléments qui peuvent être utilisés par les seniors pour des exercices d'équilibre ou de mobilisation. Cela permet de renforcer l'attractivité de ces espaces et constitue une réelle plus-value pour les habitants.

Pour répondre à la demande du Parti socialiste, il est nécessaire de développer une approche globale, inclusive, sensible au genre et à l'âge des habitants, qui tient compte des aspects écologiques, sociaux et économiques, et qui pourrait même être basée sur une démarche participative.

Conclusion

Le Conseil municipal propose à la motionnaire de transformer la motion en postulat et au Conseil général d'accepter ledit postulat.

CONSEIL MUNICIPAL